

Qualité de l'emploi au Canada

Taux de travailleurs à leur propre compte, 1976 à 2021

Date de diffusion : le 30 mai 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Taux de travailleurs à leur propre compte, 1976 à 2021

Aperçu

Historiquement, le secteur de l'agriculture était le secteur qui affichait le plus grand pourcentage de travailleurs à leur propre compte au Canada. Bien que la part des travailleurs à leur propre compte demeure élevée dans l'agriculture, le secteur représente maintenant une plus petite proportion de tous les travailleurs à leur propre compte dans l'économie canadienne que par le passé. En 2021, les services professionnels, scientifiques et techniques (18,0 %) représentaient la plus grande part de tous les travailleurs à leur propre compte.

Les travailleurs à leur propre compte sont des travailleurs autonomes qui peuvent travailler avec un ou plusieurs partenaires, mais qui n'ont aucun employé travaillant pour eux de façon continue. Sur la base des données disponibles dans l'Enquête sur la population active (EPA), les travailleurs à leur propre compte sont définis comme des travailleurs autonomes sans employés, dont l'entreprise est constituée en société ou non. Dans le contexte de la mesure de la qualité de l'emploi, cet indicateur peut aider à illustrer la part de travailleurs dont le statut d'emploi les place dans une situation potentiellement vulnérable en ce qui a trait au revenu et à la protection sociale. Toutes les estimations présentées ci-dessous sont fondées sur les moyennes annuelles tirées de l'EPA.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en 2020, le taux de travailleurs à leur propre compte a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 11,1 %. Une baisse marquée de l'emploi a été enregistrée chez les employés (-5,5 % ou 892 000), mais peu de changements ont été observés chez les travailleurs à leur propre compte. Cette tendance s'est inversée en 2021 : le nombre de travailleurs à leur propre compte a diminué de 4,6 % (92 000) et le nombre d'employés a augmenté de 6,4 % (968 000). En conséquence, la proportion de travailleurs à leur propre compte a diminué pour passer à 10,1 % en 2021, soit 0,5 point de pourcentage en dessous du niveau observé avant la pandémie en 2019. La baisse de l'emploi parmi les travailleurs à leur propre compte a été particulièrement marquée pour les travailleurs à leur propre compte dont l'entreprise n'est pas constituée en société (-6,7 % ou 93 000).

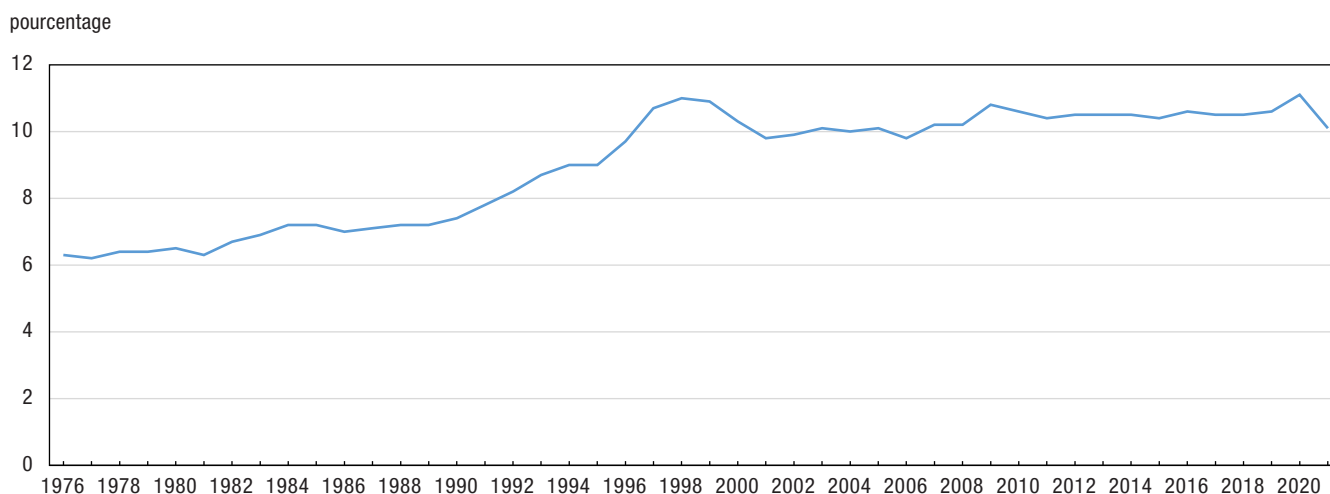
Tendances historiques, 1976 à 2021

En 1976, 6,3 % de toutes les personnes en emploi étaient des travailleurs à leur propre compte. Après avoir suivi une tendance à la hausse de la fin des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, ce taux est demeuré relativement stable et s'élevait à 10,1 % en 2021.

De 1976 à 2021, la proportion de travailleurs à leur propre compte a augmenté chez les hommes, (passant de 7,4 % à 11,4 %), ainsi que chez les femmes (passant de 4,4 % à 8,6 %). Au cours de cette période, la croissance du nombre de travailleurs à leur propre compte a été plus forte chez les femmes que chez les hommes (+388,1 % comparativement à +150,4 %).

Graphique 1

Pourcentage des personnes en emploi de 15 ans et plus qui sont des travailleurs à leur compte, Canada, 1976 à 2021



Note : À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

Travailler à son propre compte est une pratique la plus souvent observée dans le secteur de l'agriculture. En 1987, lorsque des données comparables sur le travail autonome par secteur d'activité ont été rendues disponibles, le secteur de l'agriculture (38,8 %) et les « autres services » (sauf les administrations publiques)¹ (19,7 %) figuraient parmi les secteurs affichant la plus forte proportion de travailleurs à leur propre compte. En 2021, malgré une baisse à long terme de l'emploi global dans le secteur agricole, le secteur a continué d'avoir le taux de travailleurs à leur propre compte le plus élevé (36,2 %). Au chapitre des taux de travailleurs à leur propre compte, ce secteur était suivi de celui des « autres services » (21,2 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (20,5 %), puis des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et des autres services de soutien (17,5 %).

Les secteurs de la finance, des assurances, des services immobiliers et des services de location et de location à bail (+8,8 points de pourcentage pour atteindre 13,1 %), du transport et de l'entreposage (+7,6 points de pourcentage pour atteindre 15,9 %), ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques (+7,1 points de pourcentage pour atteindre 20,5 %) ont enregistré la plus forte augmentation de la proportion de travailleurs à leur propre compte de 1987 à 2021.

De 1987 à 2021, les caractéristiques typiques d'un travailleur à son propre compte ont changé. Alors qu'en 1987, 20,7 % des travailleurs à leur propre compte travaillaient en agriculture, ce secteur représentait seulement 4,8 % de tous les travailleurs à leur propre compte en 2021. En 2021, les services professionnels, scientifiques et techniques représentaient la plus grande part (18,0 %) des travailleurs à leur propre compte dans l'économie, suivis de la construction (12,6 %) et des soins de santé et de l'assistance sociale (12,1 %).

En 1987, la Saskatchewan (15,6 %), l'Île-du-Prince-Édouard (11,0 %), le Manitoba (10,1 %) et l'Alberta (9,3 %) affichaient les proportions les plus élevées de travailleurs à leur propre compte parmi leurs populations occupées. En 2021, c'est en Colombie-Britannique (11,7 %), en Alberta (11,0 %), en Saskatchewan (10,8 %) et en Ontario (10,6 %) qu'on a enregistré les taux les plus élevés de travailleurs à leur propre compte. Même si la Saskatchewan affichait toujours l'une des proportions de travailleurs à leur propre compte les plus élevées en 2021, cette proportion a diminué de 4,8 points de pourcentage de 1987 à 2021, soit l'une des plus importantes baisses parmi toutes les provinces. Cette diminution coïncide avec des baisses marquées du nombre de travailleurs dans le secteur de l'agriculture enregistré dans la province au cours de cette période.

1. Les « autres services » comprennent entre autres les services de réparation et d'entretien, les services personnels et les services de blanchissage, ainsi que les groupes de citoyens et les organismes religieux.

Un portrait récent

Malgré l'augmentation du taux de travailleurs à leur propre compte en 2020, suivie d'une baisse subséquente en 2021, les principales caractéristiques de ce groupe de travailleurs ont été peu touchées par la pandémie de COVID-19.

En 2021, la proportion de travailleurs à leur propre compte était un peu plus élevée chez les hommes (11,4 %) que chez les femmes (8,6 %). De plus, en 2021, l'âge moyen des travailleurs à leur propre compte était de 48,6 ans, et était supérieur à l'âge moyen des employés (40,4 ans). Les travailleurs à leur propre compte étaient également plus susceptibles de travailler à temps partiel (32,2 %) (moins de 30 heures par semaine) que les employés (16,8 %).

En ce qui a trait aux grands groupes professionnels, les directeurs de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche et les gestionnaires en agriculture, en horticulture et en aquaculture (60,6 %) affichaient la proportion la plus élevée de travailleurs à leur propre compte. Les professionnels des arts et de la culture (50,0 %), ainsi que les directeurs de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles (35,4 %) affichaient également de fortes proportions de travailleurs à leur propre compte.

Renseignements sur l'indicateur

Description ou définition

L'indicateur des **travailleurs à leur propre compte** mesure la proportion de travailleurs à leur propre compte au sein de la population en emploi. Les travailleurs à leur propre compte désignent les travailleurs autonomes du secteur privé sans employés, dont l'entreprise est constituée en société ou non.

Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2021.

Renseignements aux fins d'interprétation

Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la couverture de la population, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des professions est fondée sur la Classification nationale des professions (CNP) 2016, et celle des secteurs d'activité, sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

Le cadre statistique du groupe d'experts de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe définit les travailleurs à leur propre compte comme des travailleurs qui travaillent pour leur propre compte ou avec un ou plusieurs partenaires, qui sont des travailleurs autonomes et qui n'ont pas embauché d'employés de façon continue durant la période de référence. Les partenaires peuvent ou non être des membres de la même famille ou du même ménage.

L'EPA demande seulement si un travailleur autonome avait des employés durant la semaine de référence, et ne confirme pas si ces employés sont embauchés de façon continue ou non.

Autres renseignements connexes

Pour en savoir davantage sur les travailleurs autonomes en général, veuillez consulter l'étude [Les Canadiens qui travaillent à leur propre compte : Qui sont-ils et pourquoi le font-ils?](#)

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Emploi selon la catégorie de travailleur](#)